



## COMPTE RENDU de la COMMISSION CENTRALE D'ANTICIPATION du 17 mai 2011

Cette commission fait suite à celle du 9 mai dernier.

Ces 2 réunions se sont tenues essentiellement du fait que les syndicats CGT et CFDT du Groupe ont refusé la mise en place de plans sociaux (PSE) via des PDV (Plan de Départs Volontaires) qui ne sont pas autres choses que des plans de licenciements dans les sociétés : Thales Airs Systems (TR6), Thales Avionics (THAV), Thales Optronique (TOSA), Thales Systèmes Aéroportés (TSA) et Thales SA siège.

Du fait de nombreuses démarches de nos deux syndicats pour faire respecter l'accord groupe d'Anticipation du 23/11/2006 et demander son application pour les sociétés citées ci-dessus, la Direction Thales est revenue sur sa volonté d'imposer des PDV à TR6, THAV, TSA et TOSA.

Seule Thales siège se verrait appliquer cette mesure (si les syndicats représentatifs de Neuilly l'acceptent !?).

Nous nous réjouissons, pour le personnel de ces sociétés, que la Direction ait reculé sur sa volonté initiale. Ce que nous pouvons regretter, c'est que les deux autres syndicats représentatifs du Groupe, que sont la CGC et la CFTC, ont refusé de s'associer à cette démarche !

De ce fait, ces sociétés ont été mises à l'ordre du jour de ces deux commissions centrales d'anticipation avec comme objet de décider de l'opportunité de proposer la mise en place pour celles-ci d'une Gestion Active de l'Emploi (GAE), chapitre 3 de l'accord du 23/11/2006.

Les dossiers des sociétés qui ont été traités, sont : TSA, TR6, THAV, TMI et T3S.

### 1/ TSA

La direction propose de rajouter à la GAE en cours un complément de 55 postes supplémentaires. Ce rajout de GAE se déroulerait jusqu'en mars 2012 et concernerait les fonctions support et l'accompagnement managérial.

L'effectif de TSA, actif prévisionnel au 30 juin 2011, est de 3 152.

L'objectif prévisionnel de l'effectif actif fin mars 2012 est de 3 072.

Ceci se ferait par 120 suppressions de postes et la création de 40.

La commission a donné un avis positif à la proposition d'un nouveau complément à la GAE existante par :

6 voix POUR	- 2 direction - 3 CGC - 1 CFTC
4 voix CONTRE	- 2 CGT - 2 CFDT

Notre refus est justifié par le souci de la pérennité de TSA et en particulier de l'établissement d'Elancourt.

Nous pensons que nous arrivons aux limites extrêmes de l'externalisation de nos savoirs et compétences. Nous nous posons la question des possibilités futures de répondre aux appels de futurs contrats.

De plus, on voit que toutes ses réorganisations se font dans la précipitation sans transmission des savoirs.

Tout cela, nous a conforté dans notre refus de mettre en place une nouvelle GAE à TSA.

## **2/ TMI** – Thales Micro Electronics

La direction propose la mise en place d'une GAE pour réduire l'effectif de 30 emplois sur 438.

Elle justifie cette réduction par des résultats 2010 négatifs de moins 7,4 M€.

85 % de son chiffre d'affaire est réalisé avec des sociétés de Thales, en particulier : TR6, TAS et TSA.

Position de la commission sur l'opportunité d'une GAE à TMI :

8 voix POUR	- 2 direction - 3 CGC - 1 CFTC - 2 CFDT
2 voix CONTRE	- 2 CGT

Pourquoi notre position est contre :

Ce projet est bâti par rapport à 2010, année qui a vu le site déménager intégralement de Châteaubourg à Etreilles. Ce ne peut donc être une année à prendre comme référence.

Il faut préserver TMI comme source d'approvisionnement prioritaire pour les sociétés de Thales, donc avoir des contrats spécifiques qui les lient.

Les résultats dégagés par les sociétés du Groupe donneuses d'ordre doivent être partagés avec TMI. Le résultat de TMI en dépend intimement.

Si ces propositions étaient retenues, là, nous serions pour la mise en place d'une GAE qui deviendrait offensive car elle permettrait que des travailleurs proches de la retraite puissent partir en MAD, ils seraient remplacés mais pas spécialement au même poste.

De plus, dans cet accompagnement, il faudrait faire un effort particulier sur la formation, le tutorat et ainsi permettre une mobilité évolutive interne à l'établissement.

## **3/ T3S**

La direction propose de mettre en place une GAE sur la partie signalétique ferroviaire (SIG).

Les prises de commande en 2011 s'élèvent à 25 M€ au lieu des 57 budgétées. Le niveau d'activité est divisé par deux entre mars 2011 et juin 2012. Pour autant, les perspectives à plus long terme sont bonnes.

Pour cela, la R&D ne baissera pas à 3 M€/an.

Il est proposé de réduire les effectifs de la partie Rail Signaling de 90 ETP par 1/3 de MAD (préretaire) et le reste par de la mobilité qui pourrait être essentiellement interne à la société, car pour les autres activités de T3S, il y a 70 postes actuellement ouverts.

La commission centrale d'anticipation a donné un avis favorable sur l'opportunité de mise en place d'une GAE pour le SIG.

La moyenne d'âge des salariés de cette activité est de 38 ans. Les possibilités de repositionnement dans THALES sont importantes. Les MAD seront étendues aux autres secteurs d'activités.

## **Un point d'avancement a été fait sur la mise en place d'une GAE à TR6, TOSA et sur son extension à THAV.**

Pour les trois sociétés, la direction Groupe voulait mettre un plan social de type PDV.

Du fait, comme précisé ci-dessus, des actions CGT et CFDT, la direction propose à la négociation dans ces sociétés la mise en place d'une GAE.

Les négociations ont débuté, les expertises aussi (par Secafi à TR6 et Syndex à THAV).

Ces négociations sont déterminantes pour ces sociétés, leur pérennité, et par conséquent pour les salariés qui les composent.

Pour cela, partout, nous pensons qu'il faut associer les salariés, leur permettre d'intervenir, de peser sur celles-ci.

La CGT s'y emploiera, mais elle n'est pas seule, et par conséquent, nous appelons les autres organisations syndicales à favoriser, dans l'unité la plus large, un rapport de force qui permettra la mise en place de bonnes GAE.

**Coordination CGT THALES**

Thales Electron Devices – 2, rue Marcel Dassault – 78140 VELIZY ☒ [www.cgthales.org](http://www.cgthales.org)